

CorrèzeMagazine

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL

N°58 MAI-JUIN 2008

www.cg19.fr



ÉCONOMIE
Airlinair, la petite
compagnie qui monte



ZOOM
Corrèze,
terre de randonnées

François Hollande
Président du
Conseil Général


CORRÈZE
Conseil Général

Des idées et des réponses pour la maison

90 exposants ont participé à la 21^{ème} édition du Salon de l'habitat de Brive qui s'est tenue les 18, 19 et 21 avril derniers, à l'Espace des Trois Provinces. Le public présent a pu rencontrer les professionnels et découvrir le stand et les nombreuses aides proposées par le Conseil Général de la Corrèze.



Jean Duroy nommé maire honoraire de Rosiers-de-Juillac

Élu en 1953 comme adjoint au maire, puis comme maire dès 1959, Jean Duroy a consacré cinquante-cinq années de sa vie à sa commune devenant ainsi le maire de la Corrèze au plus grand nombre de mandats. François Hollande a salué cet exploit civique en lui remettant la médaille du Département.



250 véhicules de légende de retour en Corrèze

Ferrari, Lotus, Porsche, Jaguar... Pour la deuxième année consécutive, le Tour Auto Lissac et ses voitures de prestige ont fait étape en Corrèze le 17 avril. Le parc de regroupement, installé Place de la Guierle à Brive, a attiré de nombreux curieux et amateurs de cette grande rétrospective du Tour de France Automobile.



SOMMAIRE

Corrèze Magazine

4 ACTUALITÉ

- › 75 actions pour améliorer la sécurité des automobilistes
- › Coquelicotons fait étape en Corrèze
- › Don du sang : des chiffres qui appellent à la mobilisation

6 ENVIRONNEMENT

- › Dix gestes éco-citoyens

7 DOSSIER

Changement de cap au Conseil Général

15 ÉCONOMIE

- › Airlinair, la petite compagnie qui monte

16 SOLIDARITÉ

- › Dépistages organisés des cancers en Corrèze

17 EXPRESSION POLITIQUE

18 ZOOM

- › Corrèze, terre de randonnées

20 GUIDE

- › Sports : Pompadour, une saison au grand galop
- › Culture : Musique : Un tremplin vers le succès

22 AGENDA

Numéros utiles

Accueil Conseil Général	› 05 55 93 70 00
Numéro vert personnes âgées	› 0 800 00 19 19
Corrèze Téléassistance	› 05 55 86 11 01
MDPH	› 05 55 93 49 10
Centre d'information et de réservation des transports	› 05 55 179 119
ZAP Corrèze	› 0 892 693 693
	www.asf.fr

Vous ne recevez pas Corrèze Magazine ou vous constatez des problèmes dans sa distribution ?
Contactez Bernard Dubois au 05 55 93 74 62



Corrèze Magazine est édité et diffusé gratuitement en version sonore pour les non voyants. Pour le recevoir, contactez-nous au 05 55 93 74 62.

Corrèze Magazine

Conseil Général de la Corrèze - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex
Tél. : 05 55 93 72 30 - courriel : correzemag@cg19.fr
Numéro ISSN : 1622-8464

Directeur de la publication : François Hollande - Rédacteur en chef : Patrice Lemonnier - Coordination : Bernard Dubois
Rédaction : Frédéric Boucher, M. Escurat, avec le concours des services du Conseil Général
Photos : R. Dumond CG19, P. Maché, P. Soissons/CDT Corrèze, B. Villair, La Montagne
Conception-mise en page : Idéecom

Impression : Imaye Graphic - Distribution : La Poste (Tél. : 05 55 93 59 71) - Tirage : 119 000 exemplaires
Prochain numéro à partir de juin 2008



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier recyclé.
Le label Imprim'vert garantit le recyclage des déchets afin de réduire l'impact sur l'environnement.



J'AIME, J'AIME PAS

› Réagissez aux articles de CORRÈZE MAGAZINE par courrier et par courriel : correzemag@cg19.fr



François Hollande,
Président
du Conseil Général
de la Corrèze

› Mon engagement pour la Corrèze

Une nouvelle équipe a été portée par les Corrèziens à la Présidence du Conseil général. Consciente de la confiance qui lui a été témoignée et en même temps de l'honneur qui lui est fait, cette majorité nouvelle a désormais la responsabilité d'assumer le passé, d'agir dès à présent et de construire l'avenir.

Nos acquis sont l'histoire même de la Corrèze, faite de luttes et de résistances, un patrimoine naturel préservé, le désenclavement et un renouveau démographique. C'est aussi une situation financière dégradée pour le Département avec un endettement préoccupant. Ce qui va nous conduire à faire mieux sans dépenser plus. Car il n'est pas question d'alourdir les charges fiscales qui pèsent sur les Corrèziens.

Le présent, c'est la priorité donnée à l'éducation, la défense de nos services publics et la bataille pour l'emploi.

L'avenir, c'est une Corrèze plus dynamique et plus solidaire. Plus solidaire envers les personnes âgées pour leur permettre de vivre mieux et plus longtemps chez elles. Envers les familles pour leur permettre d'être logées dans de meilleures conditions. Envers les jeunes parents pour leur permettre de faire garder plus facilement leurs enfants. Plus solidaire également à l'égard de nos territoires les plus fragiles.

Une Corrèze plus dynamique avec un soutien plus cohérent et plus fort, au développement et à l'investissement des entreprises. Une Corrèze plus riche de davantage d'habitants : 15.000 de plus d'ici à 2015. Ce qui signifie davantage d'emplois. Tel est mon engagement.

Cet avenir, je souhaite le construire avec vous. Le changement commence par le respect de l'équité entre les citoyens comme entre les communes, et la reconnaissance de la diversité des opinions qui traversent notre département.

Je veux que les Corrèziens se mobilisent pour bâtir avec nous l'avenir de notre territoire. Dans cette tâche, nous ne serons jamais de trop. ■

> à noter...

**Prochaine Commission
Permanente :**

› Jeudi 29 mai 2008

**Prochaine réunion
de l'Assemblée
Départementale :**

› Vendredi 27 juin 2008

> à savoir

SPORT

Six nations à Bugeat en mai, pour préparer les Jeux Olympiques de Pékin.

Fort de son expérience durant la phase préparatoire des J.O. d'Athènes en 2004, l'Espace 1 000 Sources à Bugeat s'est vu à nouveau confier l'organisation de la préparation des boxeurs français avant leur départ pour Pékin.

L'Allemagne, Cuba, l'Irlande, la Thaïlande, les Philippines et la France ont participé à ce stage international de préparation olympique du 4 au 14 mai. Enfin, du 4 au 17 juillet, l'équipe de France Olympique de Boxe sera de nouveau à Bugeat pour effectuer sa préparation terminale avant de s'envoler pour Pékin.

Les Monédières : patrie du cyclisme handisport

Si ce territoire est connu pour ses nombreuses manifestations sportives de qualité, à l'image du Bol d'Or des Monédières, il accueille également le critérium international de cyclisme handisport organisé par l'association "Les Monédières Handicap". La 3^{ème} édition se déroulera à Corrèze pour la course en ligne (le 24 mai) et à Eyrein pour le contre la montre (le 25 mai). Les concurrents venus de tous les coins de France évolueront sur ces circuits en solo, tandem et handcycling. L'an passé, 146 coureurs de 14 nationalités avaient participé à la 2^{ème} édition.



75 actions pour améliorer la sécurité des automobilistes

Élaboré chaque année sur la base des statistiques départementales, le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) regroupe l'ensemble des actions de communication visant à diminuer les accidents et les décès sur les routes corréziennes.



Enrichi d'une vingtaine d'actions supplémentaires par rapport à 2007, le nouveau PDASR, présenté récemment par le Préfet Philippe Galli, recense les actions proposées par les acteurs locaux et affiche les orientations qui seront mises en place au cours des prochains mois par les acteurs corréziens de la sécurité routière. Cette nouvelle mouture permettra de sensibiliser les automobilistes et de réduire l'accidentologie.

Volets répressif et surtout pédagogique

Si les délits routiers seront davantage sanctionnés en 2008, des actions porteront aussi sur la sensibilisation et la formation des futurs conducteurs. Le PDASR 2007

a consacré aux jeunes une part importante de financement, cet effort sera poursuivi en 2008. L'accès des jeunes à la conduite sera facilité tout comme la promotion de l'apprentissage anticipé.

Des actions strictement locales

Les récentes analyses de l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR) ont permis de définir 7 priorités en lien avec les acteurs locaux de la sécurité routière. Elles portent sur les accidents en agglomération, le milieu professionnel, les jeunes, les seniors, les usagers des deux-roues, la vitesse et sur les méfaits de l'usage d'alcool, de drogue et de médicaments. Au total, plus de 70 projets d'action portés par 38 organismes du département. ●

> vite dit

Le siège de l'ODCV Corrèze change d'adresse. L'Oeuvre Départementale des Centres de Vacances s'est installée au 17 de l'avenue Winston Churchill à Tulle / En Corrèze, 240 000 paniers repas (+ 5,3 %) ont été distribués par les Restos du Cœur à 2 850 bénéficiaires / Le Conseil Général sera une nouvelle fois partenaire du Challenge Destination Entreprises pour l'édition 2008-2009 / Le groupe Les Têtes Raides est annoncé en tête d'affiche du prochain festival aux Champs de Chanteix / 480 vététistes sont attendus à Argentat pour les Championnats de France de VTT UNSS les 20, 21 et 22 mai / Elie Bousseyrol est le nouveau Président de la Communauté de communes de Tulle.

CULTURE

Coquelicontes fait étape en Corrèze

Cette année encore, le Festival itinérant du conte en Limousin passera par la Corrèze. Une quinzaine de conteurs viendront arpenter vaillamment nos terres deux semaines durant pour semer leurs mots et leurs histoires dès le 20 mai prochain.



La 12^{ème} édition de Coquelicontes proposera aux Corrégiens 28 spectacles dans 18 communes dont 16 du réseau de la Bibliothèque départementale de prêt, partenaire de cette manifestation aux côtés du Conseil Général. Au gré de balades contées, de

veillées, d'apéros ou de goûters contés et de spectacles pour le jeune public, Coquelicontes offrira deux semaines de voyages, de découvertes et de rêves en Corrèze.

Quatre spectacles proposés au Musée Jacques Chirac

Destinés au jeune public, quatre contes choisis, mêleront poésie intérieure et plaisir des mots pour les plus petits et histoires populaires, d'ailleurs, des peuples de l'Orient aux nomades des pays de l'Est. Au programme : "Cog gobé", dès 4 ans, par Florence Férin le 20 mai à 10h30 ; "La loba", dès 6 ans, par Angélique Penneret le 22 mai à 14h ; "Les 7 perles de la méditerranée", dès 10 ans, par Jihad Darwiche le 26 mai à 14h ; et "Contes pour rire", dès 4 ans, par Colette Migné le 29 mai à 10h30.

Et aux quatre coins de la Corrèze

Dix-huit communes relayeront cette année ce festival itinérant. Il y aura donc forcément un spectacle à applaudir près de chez vous. Pompadour, Bort-les-Orgues, Saint-Privat, Saint-Augustin... sont quelques-unes des communes qui proposeront une soirée placée sous le signe du conte. Et pour finir ce festival en beauté, un goûter conté sera même proposé au public le 1^{er} juin à 15h à Égletons avec les conteurs Lucie Catsu, Jihad Darwiche, Yves Durand, Colette Migné, Frida Morrone, Angélique Penneret, Mamadou Sall et Zhor Tazi. ●

➤ Renseignements : www.crl-limousin.org
et à la Bibliothèque départementale de prêt
au 05 55 29 96 42

> à savoir

RENCONTRE

Brive : carrefour des communes du 21 au 23 mai



11 000 élus invités, 7 départements représentés (Corrèze, Haute-Vienne, Creuse, Dordogne, Lot, Cantal et Puy de Dôme) 2 000 m² d'exposition... Les 21, 22 et 23 mai, les élus et les fonctionnaires territoriaux participeront à la 1^{ère} édition du Carrefour des Communes qui se tiendra à l'Espace des Trois Provinces à Brive. Quelques semaines après la mise en place des nouvelles équipes municipales, cet événement proposera de nombreuses tables rondes (tourisme, urbanisme, finances, réglementation...) et séances plénières concentrées sur trois journées. Ce Carrefour des communes, organisé par l'Association des Maires de la Corrèze, souhaite répondre de manière synthétique et pragmatique aux attentes des visiteurs.

➤ Renseignements : www.adm19-carrefourdescommunes.fr

SOLIDARITÉ

Don du sang : des chiffres qui appellent à la mobilisation



Bien que l'approvisionnement en produits sanguins reste fragile et si les besoins des malades continuent à augmenter (+5% en 2007), le don ne progresse pourtant pas dans les mêmes proportions. L'Établissement Français du Sang souhaite faire progresser

les prélèvements de sang de 5 % par an et ceux de plasma de 5 000 poches en 2008. L'an passé sur Brive, 13 516 poches de sang, 299 poches de plasma et 833 plaquettes ont été prélevées. ●

➤ Renseignements : www.donusang.net

> à venir

"Il était une fois Viam" titre du nouvel ouvrage de l'association Les Gens de Viam à paraître le 10 mai / Le tremplin de Musiques Actuelles "Les Indépendances de Sédières" aura lieu les 6 et 7 juin / Première université d'été de la Trisomie 21 à Brive les 4, 5 et 6 juillet / Le prochain Festival de la Vézère débutera à l'Espace des Trois Provinces de Brive le 4 juillet avec Misia et l'Orchestre des Pays de Savoie / Le 11^{ème} Concours National d'Attelage de Chamberet est prévu les 9 et 10 août / La 21^{ème} édition des Nuits de Nacre de Tulle aura lieu du 18 au 21 septembre / La coupe d'Europe de Pelote Basque se déroulera les 11 et 12 octobre à Brive.

LE CHIFFRE

46 (contre 35 en 2001)

C'est le nombre de femmes élues ou réélues maires en Corrèze lors des élections municipales des 9 et 16 mars derniers dans les 286 communes du département.

Dix gestes éco-citoyens

Être éco-citoyen, c'est d'abord être éco-responsable. A l'heure du développement durable, préserver nos ressources locales et la biodiversité demeure l'affaire de tous. Au quotidien, certains petits réflexes peuvent engendrer de grandes économies pour l'ensemble du foyer.

> à savoir

Économisez facilement près de 500 €

En suivant quelques conseils simples et efficaces, une famille de 4 personnes, vivant dans une maison de 100 m², peut réaliser d'importantes économies sur une année à condition d'opter pour les bons réflexes.

▶ Rincer les couverts très sales avant d'utiliser le lave-vaisselle et choisir le programme économique en heures creuses permet de réaliser une économie de 40 €.

▶ Préférer la douche dotée d'un robinet thermostatique au lieu du bain, ce sont 30 litres d'eau dépensés contre 200 habituellement et une économie de 220 €.

▶ Éteindre les veilles des téléviseurs, des décodeurs, des antennes satellites, des magnétoscopes et des ordinateurs permet une économie de 75 €.

▶ Au jardin, un arrosage le matin ou le soir au goutte à goutte ou à l'aide d'un arrosoir et grâce aux eaux pluviales récupérées permet une économie de 160 €.

01 > A la maison



1°C de moins chez vous, c'est 7% de consommation en moins. Modulez donc le chauffage en fonction des pièces de la maison ! 19°C dans les pièces à vivre et 16°C la nuit dans les chambres sont suffisants.

02 > Au jardin

Fabriquez votre propre compost, une solution facile, économique et écologique. 1/3 des déchets qui finissent dans nos poubelles peuvent être compostés et constituent le meilleur engrais naturel.



03 > Au bureau



Ne laissez pas votre ordinateur en veille et éteignez la lumière quand vous quittez votre bureau. Les bureaux sont parmi les plus gourmands en consommation d'énergie.

04 > En vacances

Gardez vos bonnes habitudes. Continuez de trier vos déchets comme à la maison et ne jetez rien dans la nature. Ne dégradez pas la flore sauvage et ne perturbez pas la faune locale.



05 > En voiture



Proposez à vos voisins ou à vos collègues de partager la même voiture. Au-delà de la diminution de la pollution, le covoiturage divise les frais de déplacements entre les différents occupants du véhicule.

06 > Au supermarché



Évitez les produits à usage unique tel que les lingettes, les mouchoirs jetables, les rasoirs jetables, les couverts jetables... Choisissez les alternatives durables : rasoirs, brosses à dents où seule la tête est changée...

07 > Dans mon assiette

Préférez les fruits et les légumes de saison. Un gratin de courgettes et une salade de fraises en plein mois de janvier, c'est aujourd'hui possible mais ça coûte très cher à l'environnement.



08 > Dans la nature



Laissez au fond de votre jardin les vieux troncs, arbres morts et tas de bois. Le bois vieillissant est le lieu de vie idéal pour de nombreuses espèces de coléoptères qui garantissent le bon renouvellement des sols.

09 > Dans ma poubelle

Triez vos déchets (emballages, verre, papier...) en tenant compte des consignes. Si le tri sélectif des déchets n'est pas organisé dans votre commune, vous pouvez les déposer à la déchetterie la plus proche de chez vous.



10 > Dans ma boîte aux lettres



Vous pouvez vous procurer un autocollant Stop Pub et le coller sur votre boîte aux lettres pour ne plus recevoir de prospectus publicitaires. N'oubliez pas d'indiquer votre souhait de continuer à recevoir l'information des collectivités locales.



Des gestes quotidiens multipliés par ceux des 237 000 Corrèziens ont une réelle influence sur notre environnement et un véritable impact sur nos ressources locales. Le changement progressif des mentalités permet désormais un meilleur développement durable de nos territoires et avec lui des économies non négligeables dans le porte-monnaies des Corrèziens.

Changement de cap au Conseil Général

Les 9 et 16 mars derniers, dans le cadre des élections cantonales, les Corrèziennes et les Corrèziens se sont exprimés en faveur d'un changement de majorité au sein de l'exécutif départemental. À l'Hôtel du Département Marbot, la nouvelle assemblée a élu à la Présidence du Conseil Général, lors de sa séance d'installation du 20 mars, François Hollande, Député de la Corrèze et Conseiller Général du canton de Vigeois. Une page de vingt-trois années se tourne en Corrèze. L'occasion de revenir sur les moments forts de cette séance, sur l'histoire de la collectivité depuis sa création jusqu'à nos jours, sur les Présidents qui ont marqué la vie de la collectivité de l'après-guerre à aujourd'hui et sur celles et ceux qui mettront dorénavant en place les nouvelles stratégies pour l'avenir de la Corrèze.

Le Conseil Général

Pour comprendre l'histoire et l'évolution au fil des siècles du Conseil Général, il faut remonter à la naissance des départements à la Révolution. Dès 1789, leur gestion est confiée au Conseil Général, une assemblée délibérante constituée de 36 membres.

Lorsqu'en 1800, le premier Consul Napoléon Bonaparte institue le Préfet, celui-ci devient le représentant unique du gouvernement qui lui confie l'administration du département. Le rôle du Conseil Général est, à cette époque, essentiellement consultatif. Même si en 1838 et en 1871 le Conseil Général se voit reconnaître la personnalité civile puis, le pouvoir de décision sur une partie des affaires concernant son territoire, c'est seulement à la fin des années 60 que le Général de Gaulle envisage de "faire renaître nos anciennes provinces, aménagées à la moderne" et en conséquence redonner du pouvoir aux Départements.

Un concept de décentralisation fait son chemin

Le 27 juillet 1981, Gaston Defferre déclare à l'Assemblée Nationale : "Désormais les élus locaux seront libres, libres d'exercer pleinement leur mandat, libres de prendre leurs responsabilités sans entraves, sans les limitations, sans les détournements imposés par les services ministériels." La loi de décentralisation est votée en 1982. Le Département devient une collectivité territoriale de plein exercice. La tutelle de l'administration préfectorale est supprimée. Ainsi, ce n'est plus le Préfet qui présidera l'Assemblée Départementale mais un Conseiller Général élu Président.



De la Préfecture...

Le renforcement du rôle du Conseil Général

Concrètement, le Conseil Général se positionne comme une collectivité de proximité par excellence. Il agit au quotidien au service de la population et du développement du territoire au travers de ses principales compétences. En Corrèze, elles sont regroupées autour de trois pôles : infrastructures et logistique, développement et aménagement, proximité et solidarité. L'Acte II de la décentralisation en 2003 voit le transfert de nouvelles compétences : les agents des routes, les personnels techniques des collèges et de nouveaux moyens en faveur de la gestion sociale.

> chiffres

Le Conseil Général en chiffres

Le Conseil Général compte 1 322 salariés. C'est le 2^{ème} employeur du département. La moyenne d'âge est de 43,5 ans. L'Assemblée Départementale est constituée de 37 Conseillers Généraux (1 par canton). Elle se réunit en séance plénière quatre fois par an dans l'ancienne chapelle devenue la salle Charles Ceyrac.

> Marbot, sur les hauteurs de Tulle

Auparavant implanté dans les locaux de la Préfecture, ce n'est qu'en 1991, à l'initiative du Président Charles Ceyrac, que le Conseil Général s'installe dans l'ancienne caserne Marbot sur les hauteurs de Tulle. Occupé auparavant par le Centre d'instruction des Gendarmes auxiliaires, ce grand édifice est le point central du Conseil Général. Le site s'est agrandi récemment avec l'ouverture du bâtiment F doté d'un amphithéâtre de 350 places. Renseignements : www.cg19.fr



Robert CAULET

A ses côtés siègent certains conseillers généraux élus en 1937 (21 sur 26)



Félix LESTANG

Photo prise à Bonnefond le 22/11/1957 lors d'une remise de prix



Elie ROUBY

Au centre, entre Henri Queuille et Marcel Champeix (à droite), lors de l'inauguration de la foire exposition de Tulle le 8 juillet 1956



Jacques CHIRAC

4 octobre 1973, il vient d'être réélu à la présidence du Conseil Général

d'hier à aujourd'hui



... à Marbot.

ROBERT CAULET

Président du Comité départemental de Libération de Juin 1944 à septembre 1945

Ce professeur de dessin, résistant de la première heure, est choisi par le Conseil National de la Résistance pour présider le Comité départemental de Libération, faciliter l'établissement des nouveaux pouvoirs publics et trouver les solutions aux problèmes qui se posent.

FÉLIX LESTANG (Canton de Bugeat)

Président du Conseil Général de 1945 à 1946

La majorité du premier Conseil Général élu après guerre appartient à une coalition entre les partis communiste, radical et socialiste. Félix Lestang, communiste, obtient trois voix de plus que Henri Queuille, radical, le dernier président élu en 1937 avant la transformation de l'assemblée départementale par le Gouvernement de Vichy.

ELIE ROUBY (Canton de Lapeau)

Président du Conseil Général de 1946 à 1970

Ancien résistant, marqué physiquement lors des combats de la libération, Elie Rouby, transfuge du parti radical, est néanmoins soutenu par Henri Queuille. Il profite d'un renversement de majorité favorable au parti socialiste. Au fil des années, le tripartisme fait place à une solide majorité de coalition entre radicaux et socialistes.



Georges DEBAT

Au centre, entre Charles Clair (à gauche) et Jean-Pierre Charbonnel lors d'un C.A. de l'O.D.C.V., le 21 juin 1979



Armand BOUCHETEIL

Lors d'un comice agricole à Saint-Bonnet-Avalouze, avec Pierre Pranchère le 3 octobre 1976



Charles CEYRAC

Remise des prix du concours ovin à Meymac, le 22 août 1977



Jean-Pierre DUPONT

Pose de la 1^{ère} pierre de Creuse Sciage à Meymac le 30 mai 2007

JACQUES CHIRAC (Canton de Meymac)

Président du Conseil Général de 1970 à 1979

En 1967, Georges Pompidou souhaite lancer de jeunes cadets à l'assaut de la gauche traditionnelle. "Je veux bien me présenter, mais si je me présente quelque part, ce sera chez moi, en Corrèze, et nulle part ailleurs", lui répond Jacques Chirac. Après une campagne toute à son image, il est élu député d'Ussel. L'année suivante, il consolide son enracinement en devenant Conseiller Général du canton de Meymac. Il est ensuite élu à la présidence de l'Assemblée Départementale en 1970.

GEORGES DEBAT (Canton de Beynat)

Président du Conseil Général de 1979 à 1982

Cet ingénieur des Arts et Métiers, chargé de travaux au Lycée Cabanis, surprend le milieu politique corrézien en remportant les cantonales de 1970 à Beynat. La droite fait alors l'objet de divisions qui auraient pu la déstabiliser. Mais, en 1979, alors que les conseillers sont au nombre de trente, ils lui apportent la présidence ... au bénéfice de l'âge.

ARMAND BOUCHETEIL

(Canton de Tulle Campagne Nord)

Président du Conseil Général de 1982 à 1985

Entré au Conseil Général en 1964 en même temps que Charles Ceyrac et Jean Charbonnel, cet agriculteur communiste est le doyen de l'Assemblée Départementale en 1982. A ce titre, il est élu à la présidence, droite et gauche disposant une fois encore du même nombre de sièges.

CHARLES CEYRAC (Canton de Meyssac)

Président du Conseil Général de 1985 à 1992

Profondément ancré dans le terroir, il effectue un, puis deux mandats locaux. Après une expérience nationale, il obtient la présidence de l'assemblée corrézienne. Un cursus à l'ancienne, pourrait-on dire. Il aurait répondu : "être là où il faut, quand il faut!" Sa présidence à la tête du Conseil Général correspond au moment précis où l'acte 1 de la décentralisation se met en place et où il faut créer les outils d'un exécutif départemental.

JEAN-PIERRE DUPONT (Canton de Bort-les-Orgues)

Président du Conseil Général de 1992 à 2008

Conseiller général en 1979, maire de Bort les Orgues de 1983 à 2001, Jean-Pierre Dupont succède à Jacques Chirac au poste de député de la 3^{ème} circonscription de la Corrèze en 1995. A la tête de l'exécutif départemental de 1992 à 2008, désenclavement, démographie positive et politique sociale d'avant garde sont les leitmotiv d'un président qui inscrit la Corrèze dans le processus renouvelé de la décentralisation.

Les nouveaux visages du Conseil Général de la Corrèze

Tous les 3 ans, les électeurs sont invités à renouveler leurs Conseillers Généraux. Les 9 et 16 mars, sur les 37 cantons que compte la Corrèze, 18 étaient renouvelables. Celles et ceux réélus ou élus lors de ce scrutin siégeront jusqu'en 2014.



René Teulade
1^{er} Vice-Président
Canton d'Argentat

> Le rôle du Président

François Hollande est le Président du Conseil Général de la Corrèze. Il est le chef de l'exécutif. Il est élu pour trois ans par les Conseillers Généraux. Sa mission est d'impulser la politique du Département et d'organiser les travaux de l'assemblée. Il est aussi chargé de préparer le budget annuel de la Corrèze qu'il soumet aux élus, de veiller à sa bonne réalisation ainsi qu'à l'exécution des délibérations votées. Outre ses responsabilités à l'Hôtel du Département, François Hollande est également Conseiller Général du canton de Vigeois et Député de la Corrèze.



François Hollande
Pdt du Conseil Général
Canton de Vigeois



Roger Chassagnard
Canton de
Tulle Campagne-Sud



Jean-Claude Chauvignat
Délégué
Canton de Brive Sud-Est



Pierre Coutaud
Pdt de commission
Canton de Sornac



Jacques Descargues
Pdt du Groupe PS
Canton de Beaulieu



Pierre Diederichs
Pdt de commission
Canton de Tulle
Urbain-Nord



Gilbert Fronty
Pdt de commission
Canton de Donzenac



Dominique Grador
Pdt de commission
Canton de Tulle
Urbain-Sud



Philippe Nauche
Canton de
Brive Nord-Ouest



Jean-Claude Peyramard
Délégué
Canton de Tulle
Campagne-Nord



Henry Roy
Délégué
Canton de Neuvic



Jean-Claude Yardin
Délégué
Canton de Tulle
Campagne-Nord

> Commission Permanente

> **Président :**
François Hollande

> **Vice-présidents :**

René Teulade (Ressources Humaines et Administration générale),
Martine Leclerc (Action sociale, Enfance et Jeunesse Solidarité),
Noël Martinie (Infrastructures, Transports et bâtiments départementaux),
Alain Vacher (Education et Collèges),
Sophie Dessus (Développement territorial, Services publics, Culture),
Gérard Bonnet (Finances),
Robert Penalva (Sports et Vie associative).

> **Membres avec délégation :**

Jacques Descargues (Agriculture Forêt, Tourisme, Environnement, TIC, Fonds Européens et Président du groupe socialiste),
Jean-Claude Chauvignat (Insertion et Personnes Handicapées),
Jean-Claude Yardin (Habitat et Logement),
Jean-Claude Peyramard (Développement économique et Emploi),
Henri Roy (Personnes âgées, Santé).

> **Onze membres :**

Jean-Louis Bachelier, **Bertrand Chassagnard**, **Daniel Chasseing**,
Pascal Coste, **Jean-Pierre Dupont**, **Jean-Pierre Decaie**,
Jean-Jacques Delpèch, **Claude Nougèin**, **Michel Paillassou**,
Frédéric Soulier et **Christophe Petit**.

> Commission des affaires sociales, de l'enfance et de la solidarité

Président :
Dominique Grador

Membres :
Martine Leclerc
Henri Roy
Jean-Claude Chauvignat
Jean-Claude Yardin
Daniel Chasseing
Serge Galliez
Christophe Petit
Henri Salvant

> Commission du développement économique, de l'agriculture et du tourisme

Président :
Jean-Pierre Audy

Membres :
Jean-Claude Peyramard
Jacques Descargues
Jean-Claude Yardin
Philippe Nauche
Pierre Chevalier
Jean-Pierre Decaie



Martine Leclerc
1er Vice-Président
Canton d' Ussel-Ouest



Noël Martinie
3ème Vice-Président
Canton de Seilhac



Alain Vacher
4ème Vice-Président
Canton de Brive
Sud-Ouest



Sophie Dessus
5ème Vice-Président
Canton d'Uzerche



Gérard Bonnet
6ème Vice-Président
Canton d'Ayen



Robert Pénalva
7ème Vice-Président
Canton de Malemort



Jean-Pierre Audy
Pdt de commission
Canton de Meymac



Jean-Louis Bachellerie
Canton de
La-Roche-Canillac



Bertrand Chassagnard
Canton de Lapleau



Daniel Chasseing
Canton de Treignac



Pierre Chevalier
Canton d'Eygurande



Bernadette Chirac
Canton de Corrèze



Pascal Coste
Canton de Beynat



Jean-Pierre Decale
Canton de Lubersac



Jean-Jacques Delpech
Canton de Larche



Lucien Delpeuch
Canton de Mercœur



Jean-Pierre Dupont
Canton de
Bort-Les-Orgues



Serge Galliez
Canton
de Saint-Privat



Pierre Gathier
Canton d' Ussel-Est



Claude Nougein
Canton de
Brive Nord-Est



Michel Paillassou
Canton d'Egletons



Christophe Petit
Canton de Bugeat



Henri Salvant
Canton de Meyssac



Frédéric Soulier
Canton
de Brive-Centre

> Commission des affaires culturelles,
de l'enseignement et des sports

Président :
Pierre Diederichs

Membres :

Sophie Dessus
Alain Vacher
Robert Pénalva
Gilbert Fronty

Jean-Louis Bachellerie
Pierre Gathier
Lucien Delpeuch
Bertrand Chassagnard

> Commission de l'aménagement et
du développement durable

Président :
Pierre Coutaud

Membres :

Noël Martinie
Roger Chassagnard
Jacques Descargues

Bernadette Chirac
Jean-Jacques Delpech
Michel Paillassou

> Commission de synthèse, des affaires
financières et de l'administration générale

Président :
Gilbert Fronty

Membres :

Dominique Gradot
Pierre Diederichs
Pierre Coutaud
René Teulade
Gérard Bonnet

Jean-Pierre Audy
Claude Nougein
Pascal Coste
Jean-Pierre Dupont
Frédéric Soulier



François Hollande préside l'assemblée corrézienne

Après 26 ans d'un combat politique parfois âpre et difficile, François Hollande entre dans l'histoire du Conseil Général de la Corrèze. Élu dès le 1^{er} tour Conseiller Général du canton de Vigeois, il accède, sans surprise, le 20 mars dernier, à la présidence de la collectivité. Retour sur ses premières paroles de Président devant la nouvelle Assemblée.

“**A** l'instant où la majorité de l'assemblée départementale me confie la présidence du Conseil Général, comprenez que je veuille remercier d'abord les Corrèziens pour la confiance qu'ils m'ont accordée par leur suffrage, à l'occasion des derniers scrutins aussi bien cantonaux que municipaux. Cette confiance m'oblige. Et si j'ai renoncé au beau mandat de Maire de Tulle, c'est pour servir pleinement et loyalement le département auquel je suis lié depuis ma première candidature en Corrèze en 1981, il y a maintenant plus de 26 ans.

La Corrèze n'est pas un département comme les autres

C'est un territoire chargé d'histoire, façonné par le labeur, le dévouement, voire les sacrifices de générations d'hommes et de femmes qui lui ont donné par leur combat une identité. C'est un département qui se confond par ses valeurs, ses principes, ses exigences avec la République. Un espace où la laïcité, la liberté, la solidarité sont profondément enracinées. La Corrèze, c'est une terre de résistance et de progrès. C'est un département qui a pris une part éminente dans la vie de la République. Elle a, en effet, toujours associé à son destin des personnalités politiques qui l'ont identifiée à l'échelle nationale voir même internationale mais qui, par leurs actions, l'ont profondément transformée.

Voir dans l'alternance d'aujourd'hui un symbole

"Celui de la fin d'une époque, mais aussi de l'accomplissement d'un combat pour le changement qui aura duré plus de 23 ans. C'est sous le double

signe du changement et du respect que j'entends placer ma présidence. Le changement pour le changement n'a pas de sens, et loin de moi l'idée même de rupture, je laisse ça à d'autres. Changer pour changer ne veut rien dire, si ce mouvement n'est pas accompagné par de nouveaux projets, par une nouvelle vision, par une nouvelle ambition. De la même manière, nous ne renions pas le travail effectué au service de la Corrèze tout au long de ces dernières années, ses aspects positifs, à commencer par le désendavement, mais aussi par l'action en faveur des plus âgés.

Nous sommes maintenant au travail et au nom de la majorité nouvelle, je veux ouvrir une nouvelle étape pour le développement de notre département.

Cette étape sera marquée par un double changement, changement d'orientations d'abord.

Nous avons tracé l'objectif, accueillir une population plus nombreuse, 15 000 nouveaux Corrèziens d'ici 2015, avec l'amélioration de la vie quotidienne pour chacun. Nous avons dans cette perspective fixé 5 priorités : développer l'activité économique, préserver le pouvoir d'achat des familles, faire le pari de la jeunesse, être un département modèle pour l'accompagnement des personnes âgées, agir en faveur de l'environnement.

5 mesures concrètes pour changer la vie des Corrèziens.

Nous les mettrons en œuvre, 1 000 € versés aux

jeunes ménages pour les aider à payer les frais de garde de leurs enfants de moins de 3 ans, un ordinateur portable pour chaque élève de 5^{ème} des collèges, une aide à la construction de 1 000 logements sociaux en 3 ans, une Corrèze à 100% haut débit, enfin, les nouvelles technologies en complément de l'aide humaine pour assurer le maintien à domicile des personnes âgées le plus longtemps possible.

La mise en œuvre de ces dispositifs exige maintenant des décisions rapides et c'est la tâche à laquelle nous allons immédiatement nous atteler. Je souhaite donc que l'aide de 1 000 € pour la garde des enfants puisse commencer à être versée dès la rentrée de septembre, que l'ordinateur portable pour les collégiens soit attribué dès janvier 2009, que la réforme des aides au logement social et à l'habitat privé soit engagée avant cet été, et que l'expérimentation de la domotique chez les personnes âgées soit initiée avant la fin 2008, de manière à ce que toutes ces décisions puissent être effectives dans l'année 2009.

Une volonté de ne pas augmenter le taux des impôts départementaux.

Je considère en effet, que la pression fiscale subit par nos concitoyens se situe désormais au seuil de l'inacceptable. Je serais extrêmement ferme sur cette position, avec un sourire par rapport aux mauvais augures qui avaient cru judicieux dans une fin de campagne désespérée sans doute, d'annoncer une hausse des impôts de 40%, rien que cela, eh bien ils en seront pour leurs frais.

En même temps, nous devons trouver une

solution financière par rapport à un état de nos comptes qui nous préoccupe. Il y a le poids de la fiscalité sur le foncier bâti et la taxe professionnelle, même si sur la taxe d'habitation nous sommes en dessous de la moyenne et il y a la montée de la dette ces dernières années, ajoutée à une progression des dépenses de fonctionnement supérieure à celle des recettes, c'est notre capacité d'autofinancement qui est menacée.

C'est pourquoi, j'ai décidé, si la majorité veut bien me suivre, d'appliquer un principe simple. Toute dépense nouvelle sera compensée par une économie de même montant. Ça nous obligera à faire des choix et nous en discuterons ensemble. J'ai décidé aussi de lancer un audit des finances départementales.

Changement dans le mode de fonctionnement du Conseil Général.

Il sera entièrement tourné autour de la valeur de respect, respect pour l'opposition d'abord. Elle disposera de moyens plus conséquents à travers un calcul plus favorable de sa dotation de fonctionnement, ce que l'opposition d'hier avait demandé, qui lui avait été refusé par la précédente majorité, eh bien sera la règle pour la prochaine minorité. Deuxième changement, tout Conseiller Général, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition, représentera la collectivité pour toutes les manifestations ayant lieu dans son canton. C'était une vieille revendication de la gauche, jamais satisfaite, eh bien c'est tout le Conseil Général qui bénéficiera de ce qui devrait être la règle. Enfin, j'ai proposé à l'opposition de prendre la présidence de la commission du développement économique et de l'agriculture. Respect pour l'opposition, respect pour la collégialité de notre Conseil Général.

De même, comme Président du Conseil Général, je pratiquerai de larges délégations pour l'exercice de ma responsabilité. Nous avons besoin de ce travail collectif, nous avons besoin de la confiance qui peut être donnée à ceux qui agissent en notre nom et nous avons besoin du dialogue nécessaire dans nos instances.

De nouvelles attitudes avec tous les partenaires.

Changement d'orientations, changement de méthodes, changement aussi dans les rapports avec nos partenaires. Il y a d'abord l'État, il ne faut pas hésiter à le solliciter et je ne manquerai pas à ce devoir. Attitude différente aussi à l'égard des villes, le Conseil Général doit avoir vis-à-vis des villes la volonté, non pas de faire concurrence avec elles, elles ne sont pas de taille d'ailleurs, mais d'avoir le souci d'être en coopération avec elles.

Pour dire le fond de ma pensée, je considère que, aucune part du territoire corrézien ne doit être oubliée, négligée, délaissée ou stigmatisée. C'est le même département. On dit souvent qu'il y a trois Corrèze, je ne crois pas qu'il faille reproduire ce schéma. Il y a un seul département avec des réalités politiques dont je ne sais plus exactement ce qu'elles sont, et des circonscriptions dont je ne sais même pas ce qu'elles deviendront. Donc, nous devons nous habituer maintenant à raisonner hors de nos frontières cantonales, administratives et peut-être même départementales.

Il nous faut nous ouvrir à tous, (...) la Région, (...) les villes, mais je pense aussi aux départements voisins et, plus largement, à toutes les idées nouvelles.

L'ouverture pour moi, ce n'est pas un "attrape nigaud" politique, c'est un état d'esprit fondé sur le respect. Et donc, nous serons ouverts.

Un message à l'endroit du personnel départemental.

Je voudrais lui signifier mon estime pour le travail qui est le sien : la qualité des interventions des services départementaux est reconnue et au-delà même de l'enceinte de l'Hôtel Marbot et je sais que d'autres collectivités peuvent prendre exemple sur ce qui se fait ici.

Il m'est donné aussi l'occasion de lever toutes les inquiétudes. Un changement politique ce n'est pas un bouleversement administratif. Paradoxalement même, une alternance exige de la continuité dans les actions et dans les procédures et c'est le personnel qui en est le garant. Nous avons donc besoin de la compétence de

chacun comme de l'efficacité de l'ensemble, mais à une condition, c'est que l'impartialité doit être la règle qui s'impose à tous. Et ce sera notre attitude sur tous les dossiers qui seront présentés par les Maires de notre département.

Une alternance utile pour la Corrèze.

Une alternance n'est pas une vengeance, même si certains pouvaient attendre depuis longtemps ce moment, et encore moins une réplique dans l'autre sens des usages que l'on a pu à un moment dénoncer. Une alternance c'est un changement utile à tous et dont les Corrèziens auront à juger dans trois ans. Je sais que c'est court trois ans pour une majorité, je sais que c'est toujours trop long pour une opposition.

Alors les uns et les autres, nous n'avons pas de temps à perdre, pas de temps à perdre non pas pour nous-mêmes mais pour les Corrèziens, pour la population, les Corrèziens attendent beaucoup de nous, ils ne sont pas non plus sans savoir que les décisions majeures se prennent ailleurs et notamment à Paris surtout sur les services publics, la protection sociale, le pouvoir d'achat et parfois l'emploi.

Mais ils veulent que nous utilisions pleinement nos compétences et les moyens prévus par les lois de décentralisation pour améliorer leur vie quotidienne : du plus jeune âge de la vie jusqu'à son crépuscule, nous devons être utiles à tous ceux qui vivent et entendent vivre le plus longtemps possible en Corrèze. Les Corrèziens nous demandent d'être justes dans nos décisions et efficaces dans nos interventions, d'être fermes dans nos convictions et rassembleurs dans nos démarches, d'être volontaires dans nos choix, mais économes de leurs deniers. Ils nous demandent surtout de mettre notre ambition à leur service.

J'y mettrai toute la mienne pour mériter le plus longtemps possible la confiance des Corrèziens. Je ne cherche moi pour ma part aucun mandat de plus, simplement être utile, servir le département et faire que, pendant trois ans au moins, nous puissions nous dire que nous avons pu être à la hauteur de la charge qui nous revient aujourd'hui.



Jean-Pierre Dupont : "Notre opposition est riche de jeunes élus pleins de talents et tous promis à un bel avenir"

Le Conseiller Général de Bort-les-Orgues quitte le fauteuil de Président mais pas l'Assemblée départementale. Désormais, il siègera en qualité de président du groupe "Corrèze Demain" aux côtés d'élus qui "s'engageront pour défendre leurs convictions et leur conception d'une gestion territoriale". Extraits de son discours prononcé le 20 mars.

Au nom du groupe d'opposition et en mon nom personnel, je vous présente nos félicitations pour votre élection à la présidence du Conseil Général de la Corrèze. Les Corrèziens se sont exprimés. Ils nous ont fait part de leur choix. Nous en prenons acte. Nous souhaitons sincèrement qu'il sera le bon pour la Corrèze.

Le bilan de la majorité sortante

Permettez-moi de revenir quelques instants sur le bilan que vous nous laissez. Aux risques de vous paraître prétentieux, le Conseil Général de la Corrèze est aujourd'hui une machine qui fonctionne parfaitement. Nous pouvons être fiers du travail qui a été accompli. Accompli par les élus et accompli par les services. Je tiens à dire ici publiquement et solennellement que je remercie l'ensemble des collaborateurs œuvrant dans les services du Conseil Général pour le travail qui a été fait car le bilan de la Majorité sortante est un bilan exemplaire : réussite des deux décentralisations, budget maîtrisé, Corrèze désenclavée, taux de chômage historiquement bas, démographie positive, mise en place de SYMA, modernisation de toutes les Maisons de Retraite, de nos Centres de Secours, un maillage territorial de qualité avec les CMSD,

les Maisons du Département, les Centres techniques, les Pôles montagne et mer de Chamonix et Oléron, le Musée du Président Jacques Chirac, le Centre Sportif de Bugeat et Sédières rénovés, etc...

Une majorité actuelle "relative"

Le 16 mars dernier, la victoire sans appel de Claude Nougéin nous permet de nous trouver dans une situation "d'équilibre précaire". Le raz-de-marée annoncé au Conseil Général n'est pas là : la majorité de gauche existe, 19/18, mais elle est en effet bien relative. Le triomphalisme se doit donc d'être modéré. Cette faible majorité laisse à penser que ce vote n'est pas une sanction contre le bilan de la majorité puisque tous les candidats sortants de notre groupe ont été réélus avec une forte majorité.

Une opposition constructive

Demain, notre groupe ne se situera pas dans une minorité obstinément passive, voire agressive, mais plutôt dans une opposition constructive avec des élus qui s'engageront pour défendre leurs convictions et leur conception d'une gestion territoriale, à la

fois juste, dynamique et ambitieuse. Notre opposition est riche de jeunes élus pleins de talents et tous promis à un bel avenir. 2011 peut nous paraître, et leur paraître une échéance lointaine, mais elle est finalement très proche. Très clairement pour nous, cette échéance s'organisera dans un esprit de renouveau, de cohérence et de reconquête.

S'engager dans l'intérêt des Corrèziens

Une voix de majorité, c'est faible. Cette marge de manœuvre étroite conduit le groupe "Corrèze Demain" à l'exigence : celle de toujours se situer et s'engager dans l'intérêt des Corrèziens et de s'investir pour l'avenir de ce territoire que nous avons mis tant de cœur à servir : la Corrèze.

Je terminerai en remerciant toutes celles et ceux qui ont travaillé à nos côtés pendant plus de 16 ans, toutes celles et ceux qui se sont investis pour donner à notre département tous les atouts pour l'avenir, toutes celles et ceux qui n'ont jamais compté leur temps, qui ont aimé ce qu'ils ont construit au service de tous les Corrèziens. Nous avons vécu ensemble une enthousiasmante et dynamisante aventure humaine.

Airlinair, la petite compagnie qui monte

Compagnie aérienne à taille humaine, Airlinair s'est positionnée dans le transport aérien de voyageurs entre les régions de l'Hexagone. Ses pilotes ont transporté plus de 100 000 passagers entre Brive et Paris depuis le 31 mars 2002, date de la première liaison Airlinair avec la Corrèze.



Airlinair décolle et atterrit chaque jour en Corrèze.

Pour Airlinair, "Chaque région est capitale". Au travers de son slogan, le ton est donné. La jeune et régionale compagnie aérienne dessert la Corrèze du lundi au vendredi y compris le dimanche soir. "Airlinair est la principale compagnie régulière française à avoir fait des lignes d'obligations de service public son métier depuis 2002" précise le PDG Lionel Guérin. Ce "Brive-Orly" a été remporté pour la première fois en 2002. Et jusqu'à aujourd'hui, la compagnie aérienne a été à chaque fois renouvelée dans cette délégation de service public. "Cette desserte est une bonne chose pour le développement économique de la Corrèze" assure Lionel Guérin.

Progressivement, le taux de remplissage décolle



Lionel Guérin le PDG d'Airlinair.

Aux commandes de la compagnie, Lionel Guérin se dit également "satisfait de la fréquentation de la ligne par la clientèle entreprise", qui représente 70 % des passagers. Une occasion en or pour "développer

les courants d'affaires entre Brive, Paris et l'Europe". L'entreprise se vante d'ailleurs d'entretenir des relations constructives avec toutes les collectivités locales du département pour se placer comme un acteur du développement économique. Seul bémol, les dirigeants constatent néanmoins "que la clientèle touristique est plus difficile à approcher par rapport à d'autres lignes de notre réseau".

La compagnie donne des ailes à la Corrèze

Pour convaincre et se faire connaître, la compagnie multiplie les partenariats depuis son arrivée sur le tarmac de Brive-Laroche. Partenaire de l'opération "Commerce en fête", du Festival de la Vézère et prochainement du "Carrefour des communes", Lionel Guérin souhaite "qu'Airlinair soit présente à chaque moment et événement important de la région".

Depuis le mois de février, la ligne est éligible au billet électronique : tarif et enregistrement de bout en bout pour des vols en correspondances vers le réseau domestique et Dom-Tom via Orly. Et Lionel Guérin de conclure que "les tarifs d'appels demeurent à 59 € TTC l'aller simple entre Brive et Paris". Une raison supplémentaire de s'envoler vers Paris. ●

> à savoir

UN BRIVE-PARIS EN 80 MINUTES

Le programme actuel entre Orly et Brive-Laroche offre plusieurs vols par semaine. Entre la Corrèze et Paris, Airlinair assure une fréquence de vols le matin et une autre le soir du lundi au vendredi (départ de Brive à 7h10 pour une arrivée à 8h30 à Paris ou départ de Paris à 8h55 pour une arrivée à Brive à 10h10). En soirée, la compagnie propose un départ de Brive à 17h50 pour une arrivée à 19h10 à Paris et un départ de Paris à 19h40 pour une arrivée à Brive à 21h.

La fréquentation de la ligne (plus de 100 000 passagers depuis son ouverture le 31 mars 2002) a augmenté de 1,4 % en 2006. Elle est constituée d'une clientèle d'affaires à 70 % et d'une clientèle de loisirs à 30 %.



AIRLINAIR A RÉUSSI SON ENVOL

Premier exploitant européen d'avions turbopropulseurs de type ATR 42/72 avec une flotte de 24 avions, décollant quotidiennement de Paris Orly, Airlinair emploie plus de 476 collaborateurs. La compagnie régionale a transporté plus de 950 000 passagers en 2007. Elle propose aussi des liaisons à destination de La Rochelle, Poitiers, Lyon, Aurillac, Agen, Béziers ou Castres sans parler des transversales (plus de 130 vols quotidiens). Renseignements : 0810 478 478 et sur www.airlinair.com (Réservation jusqu'à la veille du départ et paiement en ligne sécurisé).

> à savoir

COMMENT SE FAIRE DÉPISTER ?

Les Corrèziens âgés de 50 à 74 ans recevront une invitation à consulter leur médecin. Ils pourront aussi demander cette invitation à l'ADCCO s'ils ne veulent pas attendre pour la recevoir. C'est le médecin traitant qui remettra à son patient un test simple à faire à la maison, tranquillement, puis à envoyer au centre de lecture grâce à l'enveloppe fournie.

Si le test est négatif : aucun saignement n'a été détecté lors de ce dépistage, une nouvelle invitation sera envoyée dans 2 ans pour faire à nouveau un test. Dans l'intervalle, il convient bien entendu de consulter son médecin en cas de signe digestif anormal. Si le test est positif : un test positif indique la présence microscopique de sang, le médecin traitant prescrira un examen complémentaire, la coloscopie, qui permettra de déterminer l'origine du saignement. Un test positif ne veut dire cancer qu'une fois sur dix.

► Renseignements : ADCCO,
29, Quai Gabriel Péri à Tulle,
05 55 26 21 88



Dépistages organisés des cancers en Corrèze

Après celui du sein en 2003, l'Association de dépistage des cancers en Corrèze (ADCCO) met en place le dépistage organisé du cancer de l'intestin. Quelque 76 000 habitants du département seront concernés dès le mois de juillet.



L'Association de dépistage des cancers en Corrèze (ADCCO) a été créée en 2002. Elle a comme objectif d'organiser les dépistages des cancers. Découvrir le plus précocement possible des lésions permet en effet de mieux les traiter et augmente ainsi les chances de guérison. Depuis 5 ans, les cancers du sein sont dépistés grâce aux mammographies gratuites proposées aux femmes de 50 à 74 ans. Désormais une autre campagne débute pour le dépistage du cancer du colon.

3 000 décès évités chaque année

L'efficacité du dépistage est reconnue. En moyenne, sur 1 000 tests, 20 sont positifs et permettront de découvrir 2 cancers et 3 à 4 polypes à traiter. Avec un dépistage répété tous les 2 ans, et avec la réalisation d'une coloscopie en cas de test positif, environ 3 000 décès pourront être évités chaque année et la mortalité liée à ce cancer diminuera de 15 à 18 % en 8 à 10 ans. ●

Détecter tôt pour mieux traiter

Le cancer colorectal est en France au 3^{ème} rang pour la fréquence et au 2^{ème} pour la mortalité. Il se développe souvent à partir de lésions intestinales appelées polypes, lentement, sans signe clinique pendant environ 10 ans. Ce sont les hommes et les femmes à partir de 50 ans qui sont particulièrement concernés car la fréquence des lésions augmente avec l'âge. Le dépistage, financé par le Conseil Général, l'État et les caisses d'Assurance Maladie, permettra de détecter au plus tôt la maladie pour mieux la traiter afin d'augmenter les chances de guérison. Grâce au dépistage, la maladie peut même être évitée si on repère et si on soigne les polypes avant qu'ils ne deviennent des cancers.

De juillet 2008 à décembre 2009, les 76 000 Corrèziennes et Corrèziens de 50 à 74 ans recevront une invitation à consulter leur médecin pour qu'il leur remette le test de dépistage

> Corrèze à gauche

Au travail !



RENÉ TEULADE



ALAIN VACHER

Les Corrèziens ont choisi de donner une nouvelle majorité à notre Département. Cette alternance a été patiemment construite au fil des renouvellements triennaux de notre assemblée. Elle a pu se concrétiser grâce à François Hollande qui a voulu prolonger son engagement national et local au service de la Corrèze en proposant de donner une nouvelle force à notre institution départementale jusque-là dominée par la même famille politique.

Le temps du changement était devenu nécessaire, tant la majorité précédente avait épuisé ses marges de manœuvre avec un endettement galopant, une hausse continue des impôts, un isolement grandissant conjugué à une partialité dans les choix. Aujourd'hui, l'heure est au travail au service des Corrèziens qui attendent que nous

répondions à leurs problèmes dans la limite des compétences dévolues au Conseil général.

Nous arrivons aux responsabilités à un moment où les égoïsmes sont de plus en plus encouragés, le chacun pour soi cultivé et les avancées sociales de l'après-guerre systématiquement remises en cause.

La dignité de l'homme est menacée par des logiques économiques qui n'ont malheureusement plus grand-chose à voir avec le travail et l'effort. Les solidarités actives et toutes les formes de développement durable n'ont jamais été aussi nécessaires.

C'est pourquoi, face aux difficultés quotidiennes de nos concitoyens, nous nous engageons à mobiliser les moyens de notre département pour améliorer la vie des Corrèziens et accueillir une population plus

nombreuse. Nous ferons tout pour que le Conseil général connaisse une plus grande transparence et une meilleure efficacité. Avec une pratique démocratique autrement plus exigeante que ce que nous avons connu précédemment, nous utiliserons tous les leviers de notre département pour donner à chacun les moyens de réussir : accueil de la petite enfance, modernisation des collèges, désenclavement routier et numérique, soutien à la création d'emplois, développement des territoires urbains comme ruraux et accompagnement des personnes âgées. Voilà l'esprit du travail constructif qui nous anime au service de tous.

René TEULADE & Alain VACHER
vice-présidents du Conseil général

> Corrèze demain

Le livre est toujours ouvert !



JEAN-PIERRE
DUPONT

La Corrèze vient de vivre en mars dernier un temps démocratique fort. Les Corrèziens ont fait un choix. Nous espérons qu'il sera le bon pour la Corrèze. Le Conseil Général de la Corrèze a basculé à gauche après 23 ans. 23 années de développement, d'ouverture et de désenclavement. Réussite des décentralisations, démographie positive, mise en place des SYMA, taxe d'habitation les moins chères de France, politique sociale d'avant-garde, rénovation des maisons de retraite, haut-débit, Téléassistance, Centres Médicaux Sociaux Départementaux, Centres Techniques Départementaux, Maison Départementale des Personnes Handicapées...

Aujourd'hui, la collectivité compte plus de 1 300 agents répartis sur tout le territoire. Nous pouvons être fiers de ce que nous laissons. Nous avons, en effet, donné tous les atouts à la Corrèze et aux Corrèziens.

Le Conseil Général est aujourd'hui une collectivité qui fonctionne bien. Le Département s'est affirmé comme l'échelon de proximité qui doit répondre aux attentes de nos concitoyens. Ses compétences sont nombreuses, tant dans le domaine social, l'enfance, les routes, les Personnes Âgées, les collèges, la culture, le sport, les transports,...

Avec les élus du groupe "Corrèze Demain", nous souhaitons, dès à présent, nous inscrire dans l'avenir. 1 voix de majorité, c'est faible ! Nous allons donc repartir dans une opposition constructive pour défendre des convictions et une gestion dynamique et ambitieuse.

Nous serons particulièrement vigilants sur certains points :

- Nous refuserons toute dérive fiscale
- Nous serons vigilants au maintien des politiques structurantes que nous avons mises en place et qui sont citées en exemple dans

d'autres départements

- Nous serons attentifs à toute "chasse aux sorcières" de nos collaborateurs.

Mais, nous serons délibérément constructifs lorsque les orientations proposées sembleront pertinentes.

Nous nous lançons donc dans de nouvelles missions avec une envie décuplée, dans un esprit de reconquête et de renouveau.

Nous continuerons à privilégier les Corrèziens, en étant force de propositions, dans le seul souci d'améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens.

Les Conseillers Généraux du groupe "Corrèze demain" seront des Conseillers Généraux actifs qui travailleront pour la Corrèze et les Corrèziens.

Jean-Pierre DUPONT

SPORT

Corrèze, terre de randonnées

Département où les sports de pleine nature ont toute leur place, la Corrèze dispose d'un réseau de sentiers particulièrement dense : plus de 3 000 km. Une aubaine pour les randonneurs de plus en plus nombreux à s'adonner à la marche, sportive ou non, et à retrouver ainsi la quiétude d'une Corrèze authentique.



Si l'année 2007 fut riche en réalisations et en succès pour le Comité départemental de la randonnée pédestre de la Corrèze, 2008 s'annonce également sous de très bons auspices. "Avant l'été, la barre du millier d'adhérents devrait être franchie", précise avec fierté André Valentin le nouveau Président du CDRP 19. Grâce à plus de 400 parcours qui sillonnent en tous sens le département, la

> En chiffres

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) de la Corrèze regroupe **21 clubs**, plus de **928 adhérents** (nombre en constante augmentation depuis 2002), une équipe de **64 baliseurs** répartis en 4 secteurs géographiques...

En Corrèze, le CDRP gère **1132 km de sentiers** dont **526 km** de Grande Randonnée France (4GR), **481 km** de Grande Randonnée Pays (8 GRP) et **126 km** de Petite Randonnée (11 PR) balisés aux normes de la fédération. Le budget annuel du CDRP de la Corrèze est de 25 000 €.

Coût de l'adhésion : 30 € (licence et assurance comprises) ou possibilité de "Rando Carte" avec abonnement au magazine trimestriel "Passion Rando".

➤ Renseignements : www.randocorreze.com et au 05 55 20 11 47

Corrèze se place comme un terrain de jeux idéal pour randonner et s'oxygéner. Véritable atout touristique et économique, la randonnée connaît aujourd'hui en Corrèze un réel engouement impulsé notamment par le Comité départemental de la randonnée pédestre.

Des chemins creux aux étendues du Plateau

Par monts et par vaux, la diversité des paysages corréziens séduit de plus en plus de marcheurs à la recherche des curiosités locales. Et les randonneurs n'ont que l'embaras du choix entre une balade près des ruisseaux du Plateau de Millevaches coloré par les bruyères et les genêts, une promenade sur les sentiers d'interprétation pour découvrir les atouts faunistiques et floristiques du département ou encore une randonnée de cinq jours pour flirter avec le charme des plateaux arides du Causse Corrèzien.

Toutes les générations emboîtent le pas

"Dès que le Printemps arrive souligne André Valentin, nous enregistrons une augmentation des demandes d'adhérents". Il faut dire également que le CDRP 19 multiplie les opérations de séduction : "La Rando pour Tous qui s'est tenue récemment à Lubersac, la Journée Départementale de la Randonnée Pédestre le 8 juin à Sédières ou le prochain Brevet du Randonneur permettent d'attirer un nouveau public", se réjouit André Valentin, qui précise que "l'opération Un chemin, une Ecole vise un public plus jeune autour d'actions pédagogiques et en lien avec l'Inspection d'Académie". Après Aix, les écoles de Combressol, Davignac et Maussac travaillent ensemble sur le projet de réhabilitation d'une voie romaine.

Accélérer la réhabilitation des chemins ruraux

Au travers du Plan départemental des itinéraires de promenade et de Randonnée (PDIPR), le Conseil Général s'engage lui aussi dans la réhabilitation et à l'ouverture de nouveaux circuits en lien étroit avec les riverains et avec le CRDP 19 qui se place ici dans "un rôle d'expert". André Valentin présente le PDIPR comme "un gage de qualité et une opportunité pour les communes et les communautés de communes qui veulent préserver et sauvegarder des chemins ruraux". Dès qu'un nouveau circuit sera validé (entretien, balisage et signalisation irréprochables), le Conseil Général installera un panneau spécifique au départ des itinéraires labellisés. En Corrèze, et dans le cadre du PDIPR, le linéaire est estimé à 400 sentiers pour 3 500 km au rythme d'environ 100 circuits inscrits chaque année.

De bonnes couleurs pour ne pas perdre le Nord

Pour rester sur le bon chemin, le randonneur doit donc faire confiance au balisage du circuit qu'il emprunte. Chaque niveau de difficulté (de "très facile" à "difficile") est représenté par une couleur sur les topo-guides. La signalisation repose également sur un code particulier : jaune pour les PR (Petite Randonnée) qui proposent des itinéraires d'une heure à 6h de marche comme celui de la Tourbière du Longeyroux, rouge et blanc pour les GR (Grande Randonnée) comme le GR46 qui traverse la Corrèze sur 145 km et jaune et rouge pour les GRP (Grande Randonnée de Pays) qui vous conduiront par exemple près des gorges de la Vézère.

Marcher c'est bon pour la santé

La marche à pied demeure accessible au plus grand nombre et praticable aisément partout. C'est d'ailleurs deux des nombreux avantages de la randonnée. "En Corrèze comme ailleurs, la randonnée permet, dans une ambiance toujours conviviale, de découvrir des sites naturels ou patrimoniaux que l'on n'a pas forcément l'habitude de voir si l'on ne prend pas le temps de sortir des habituels tracés", explique André Valentin, qui parcourt lui-même une trentaine de kilomètres par semaine. Une activité aux vertus sportives qui offre également la possibilité de lutter contre la sédentarité notamment chez les personnes âgées : "A Brive, une randonneuse affiche 88 ans et nous accompagne chaque semaine". ●



> à savoir

LA CORRÈZE VOUS FAIT MARCHER !

La "Rando des Mille Pas" au profit de la Ligue contre le cancer à Combressol le 17 mai, la "Rando des Viaducs" à Vignols le 18 mai, la "Belle Rando" à Lissac le 25 mai, la "Rando du Pays Voutezacois" à Voutezac le 1^{er} juin, la 1^{ère} journée départementale de la randonnée pédestre à Sédières le 8 juin organisée avec le Conseil Général, la "Tulle/Sédières" le 22 juin...

Soulignons que la 12^{ème} édition du Brevet du Randonneur Corrèzien se déroulera cette année le 5 octobre autour d'Aubazine et de Beynat.

CINQ CONSEILS POUR BIEN RANDONNER EN CORRÈZE

- 1 - Avant votre départ, vérifiez votre équipement, la réglementation locale et les prévisions météo.
- 2 - Une fois la randonnée débutée, empruntez uniquement des sentiers balisés.
- 3 - Au fil de votre balade, respectez la flore et la faune que vous pouvez rencontrer.
- 4 - En cas de pause casse-croûte, récupérez vos déchets pour ne laisser aucune trace de votre passage.
- 5 - Faites le bilan de votre promenade et partagez vos expériences avec les autres randonneurs.

> Bulletin d'inscription

1^{ère} journée départementale de la Randonnée pédestre

Dimanche 8 juin 2008 - Domaine de Sédières

Mme Melle M

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Nbre d'adultes : Nbre d'enfants :

Licencié(e) d'un club du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre :

oui non - club :

Inscription aux randonnées (gratuite) :

- Circuit de 14 km
- Balade familiale (2h environ)
- Circuit de 9 km

Inscription au repas : 8 €

8€ x pers =€

Chèque à l'ordre du CDRP à retourner avant le 26 mai

Remplissez, puis retournez votre bulletin au : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
45 quai Aristide Briand - 19000 TULLE - Tél. : 06 78 07 43 15 - e-mail : ffrandonnee19@orange.fr
Renseignements : Conseil Général de la Corrèze - Tél. : 05 55 93 77 58 - e-mail : sports-nature@cg19.fr



Pompadour, une saison au grand galop

Après une rapide mise en jambes en avril dernier, le mois de mai marque le véritable coup d'envoi de la nouvelle saison hippique de Pompadour. La "Cité du Cheval" accueillera jusqu'à l'automne une centaine de manifestations hippiques.



Le ton a été donné en avril

Il y a encore quelques jours, Pompadour accueillait la journée de Sports Adaptés ainsi que le championnat de France de Concours Complet d'Équitation (CCE). Un galop d'essai pour les 40 meilleurs cavaliers du circuit qui se retrouveront à Pékin en août prochain et que le nombreux public a pu applaudir. Une manifestation qui a donné le ton de ce que sera cette saison : sportive. Une véritable reconnaissance pour les acteurs et les associations qui gravitent autour du jeune Pôle Hippique.

Au galop jusqu'au 27 octobre

Durant cette saison, le cheval se conjuguera à toutes les disciplines. Si les courses tiendront un rôle majeur dès le 25 mai (voir encadré), plusieurs manifestations prestigieuses ponctueront la nouvelle saison : un National Pro 2 de saut d'obstacles les 17 et 18 mai et des concours internationaux de dressage du 16 au 20 juillet. En parallèle, Pompadour proposera aussi ses spectacles : nocturnes du 8 au 10 août, le très élégant concours d'attelages de tradition, les 23 et 24 août et la Grande Semaine de Pompadour en septembre. De quoi asseoir davantage la réputation de la "Cité du Cheval". ●

Et si le cheval était le meilleur ami de l'homme ? A Pompadour, les équidés sont en tous les cas dans le cœur de tous les habitants et de chacun des visiteurs. Sur les carrières du Haras National, près de l'allée des marronniers ou sur la piste en sable de l'hippodrome, en face de l'imposant château de la Marquise, la saison s'annonce une nouvelle fois aussi sportive que chargée entre les épreuves de dressage, celles de saut d'obstacles et les courses toujours très populaires.

> en bref

En selle pour le meeting 2008

Au pied du château de la Marquise, l'hippodrome de Pompadour accueillera 11 réunions de courses, de plat et d'obstacles, de mai à septembre. Proposé par la dynamique Société des Courses, ce 171^{ème} meeting débutera le dimanche 25 mai, dès 14h, pour la 1^{ère} réunion de la saison. Suivront sur le champ de courses de l'hippodrome, les réunions des 6, 13, 20 et 27 juillet, celles des 2, 15 (fête du cheval), 24 et 31 août et celles des 7 et 14 septembre.

› Renseignements :
www.courses-pompadour.com



> Profitez-en pour visiter Pompadour



Comptez une bonne journée pour visiter l'une des cités les plus touristiques de la Corrèze. L'association "Les Trois Tours de Pompadour" vous permet de visiter le Haras National (sa Jumenterie, le dépôt des étalons, l'écurie de l'Orangerie, les terrasses, le château...).

Nombreux sont les touristes et les Corrèziens à se retrouver chaque jour sous le porche du château. En 2007, il ne manquait que 300 personnes pour atteindre la barre symbolique des 50 000 visiteurs annuels sur le circuit des visites de l'association "Les Trois Tours de Pompadour".

› Renseignements : 05 55 98 51 10 et calendrier complet sur www.les3tours-pompadour.info

MUSIQUE

Un tremplin vers le succès

Sous la forme d'une biennale, le tremplin des musiques actuelles "Les Indépendances de Sédières" se déclinera pour la 4^{ème} édition autour de deux soirées qui récompenseront les meilleurs artistes, groupes et Dj's limousins les 6 et 7 juin prochains. On y applaudira aussi les nouveaux talents de la scène française, Berry en tête.

Mise en place par le Conseil Général et pilotée par l'Adiam 19, la biennale "Les Indépendances de Sédières" revient cette année sur le devant de la scène afin de mettre en lumière de jeunes artistes limousins. Si les présélections sont quasiment terminées, les finalistes devront se produire en condition de scène lors de deux soirées ouvertes au public, organisées (c'est une première) à la SMAC (Salle des Lendemains qui Chantent) de Tulle. "C'est une tradition que l'on guette, que l'on attend" précise Jean-Daniel Beauvallet, directeur adjoint à la rédaction du mensuel Les Inrockuptibles et Président cette année encore du jury des "Indé".

Le tremplin de Sédières porte bien son nom

Depuis la création de cette biennale, ce tremplin de musiques actuelles a permis d'accompagner dans leur jeune carrière de nombreux artistes. Passé par là, le groupe Spirale a obtenu le Prix Sacem d'une valeur de 1 500 €. Le groupe K-Pilotrac-T s'est vu offrir une résidence à la Boîte en Zinc de Chanteix. Le groupe Summer a enregistré une maquette avec Michel Cloup (Diabologum - Experience) à Toulouse. Et Antidlimax a joué à Tulle, Nice, Carmaux. Il jouera le 15 mai au Vip à Saint-Nazaire, le 17 mai au Woodstock Boogie Bar à Limoges.

Accompagner les lauréats vers le succès

"Plus loin qu'une simple vitrine ponctuelle, les Indépendances sont un formidable tremplin pour ces jeunes



musiciens en devenir", souligne Sean Bouchard, du label Talitres et membre du jury. Les lauréats pourront en effet bénéficier d'un soutien assuré par des professionnels pendant une durée d'un à trois ans : une mini-tournée précédée d'une résidence d'artiste à la SMAC, un travail en studio pour créer une maquette, un Prix Sacem et un accompagnement spécifique. Idéal donc pour poursuivre une jeune carrière déjà bien amorcée. ●

> à noter

Deux soirées pour départager les jeunes talents

Les finalistes se produiront cette année sur la Scène des Musiques Actuelles de Tulle. Ceux de la première catégorie (Dj's, musiques électroniques, jazz, fusion, musiques du Monde) le vendredi 6 juin et ceux de la seconde (chanson, pop, rock blues) le samedi 7 juin dès 20h30. Les organisateurs ont également convié le vendredi, The Delano Orchesta et Berry (qui interprètera les titres de son premier album qui a provoqué des critiques particulièrement dithyrambiques) et Cocoon, le duo auvergnat, en clôture le samedi dès 20h30.

Entrée : 5 €

➤ Renseignements au 05 55 93 77 55 ou www.myspace.com/independancesdesedieres

> Berry en Corrèze

Avant son passage à La Cigale à Paris le 30 septembre, la talentueuse Berry passera donc par la Corrèze le 6 juin pour un concert événement dans le cadre des Indépendances de Sédières. Mademoiselle, Le Bonheur, Las Vegas... Les titres issus de son premier album apportent une incroyable embellie dans le paysage musical. Une voix, un sourire et une prestation à Tulle, très attendue par les fans, à l'occasion d'un concert qui restera sans doute comme un des grands moments musicaux de cette année 2008.

➤ Infos : www.casadeberry.artistes.universalmusic.fr



> agenda

Sortir en Corrèze

EXPOSITIONS

Jusqu'au 29 mai

Hommage à Raoul Bardac

compositeur, beau-fils de Claude Debussy
Archives départementales de la Corrèze

TULLE
05 55 20 11 91



Jusqu'au 24 juin

1914 - 1918 Itinéraire d'un soldat

Musée des Armes
1, rue du 9 juin 1944

TULLE
05 55 26 22 15 ou 05 55 20 28 28

Jusqu'au 3 septembre

"La main, le geste dans les œuvres d'art issues des coulisses du musée"

Musée Labenche d'art et d'histoire
BRIVE
05 55 18 17 70



Jusqu'au 31 août 2008

L'or de l'Inde, Joyaux de la collection Barbier-Mueller

Musée du président Jacques Chirac
Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Renseignements au 05 55 21 77 77
www.museepresidentjchirac.fr

Dans le cadre des Printemps Québec

Jusqu'au 14 juin

"Portraits musicaux"

Exposition de portraits de chanteur québécois par Frédéric Jacquin.

Dans les gares d'EGLETONS, MEYMAC, et USSEL

Jusqu'au 23 mai

à la bibliothèque d'EGLETONS
Et à partir du 24 mai à la librairie "Vivre d'art" à MEYMAC

"Oeil pour dent (correspondance)"

Exposition d'une correspondance entre Jean-Pierre Girard, écrivain québécois et Benjamin Bozonnet, peintre et dessinateur. A une lettre répond un destin.
Chamalot-Résidences d'artistes
MOUSTIER-VENTADOUR
05 55 93 05 90 - 06 79 36 90 14
www.chamalot-residart.fr

Jusqu'au 22 juin

Outrans'Atlantiques

exposition collective
Abbaye Saint-André - Centre d'art contemporain

Jusqu'au 31 mai

Chrystèle Lerisse

exposition personnelle
Abbaye Saint-André - Centre d'art contemporain

Jusqu'au 22 juin

Printemps Québec



5^{ème} édition des Printemps de Haute-Corrèze
Bugeat Combressol Darnets Egletons Meymac

Moustier-Ventadour Peyrelevalde - Saint-Setiers

Ussel - Viam
Coordination générale et communication

Abbaye Saint-André - Centre d'art contemporain
MEYMAC
05 55 95 23 30 cacmeymac@free.fr

MUSIQUE

LES 7 COLLINES

Mardi 20 mai à 20h30

L'affaire de la Rue De Lourcine

d'Eugène Labiche (Théâtre)
Benoît Lambert - Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre



Judi 22 mai à 20h30

Le Barbier de Séville

Orchestre Symphonique Régional de Limoges et du Limousin (musique)
En partenariat avec les Concerts du Cloître

Mardi 27 mai / 19h

Entrée libre
Scène ouverte
En extérieur

Théâtre des 7 collines
réservations : 05 55 26 99 10
www.septcollines.com

> Découvrir autrement le patrimoine corrézien

Cette année, la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins est placée sous le signe des "Lieux de production agricole, artisanale et industrielle" et se déroulera durant deux jours, les 14 et 15 juin.

En Corrèze, plusieurs communes relayeront l'opération : le samedi, détour à Marcillac-la-Croisille pour une randonnée commentée qui sera l'occasion de découvrir l'histoire du châtaignier (exploitation, transformation, utilisation) à travers le patrimoine bâti (séchadours) et naturel (gorges boisées). Renseignements au 05 55 27 69 26)

Le dimanche, à Meyrignac-l'Eglise, le public pourra visiter de la centrale hydro-électrique située dans un ancien moulin et remise en état et en service récemment. (Renseignements au 05 55 21 48 25).

A Charrier-Ferrière, à la station expérimentale de la truffe, un technicien vous fera découvrir sa culture, son utilisation gastronomique... et découvrir le circuit des Cabanes en pierres sèches du Causse (renseignements au 05 55 85 39 08).

A Végennes, une présentation d'une petite exploitation agricole et de son patrimoine vous sera proposée (renseignements au 05 55 91 09 94).

Enfin, une visite de l'atelier du facteur d'orgues Bertrand Cattiaux sera programmée de 10 à 12h à Liourdes (renseignements 05 55 91 09 94) et, à Lostanges, le public pourra découvrir un ancien moulin restauré en activité à partir de 14h (renseignements au 05 55 84 29 58).

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT

**Samedi 24 mai
18h30 - gratuit**

Le département des musiques actuelles du Conservatoire à Rayonnement Départemental présentera un rendu du travail effectué durant l'année.

Novo
pop noise / Tulle

Vendredi 30 mai 20h30

Dans le cadre du festival Europavox
High Tone
dub / Lyon + Guest

Samedi 31 mai 20h30

Moon doogs
par la compagnie Hervé Koubi
danse / Brive la Gaillarde
+ Battle de break dance

Des Lendemain qui chantent - Avenue du Lieutenant Colonel Faro
TULLE

Renseignements : du lundi au vendredi
de 14h à 18h au 05 55 26 09 50

Judi 5 juin 19h - 22h gratuit

Aptizermix#22
avec Riot Girl



THÉÂTRE LA CHELIDOINE

Du 4 au 7 juin

Fête du théâtre.

Présentation du travail des ateliers enfants, ados et adultes du Studio théâtre.

SAINT-ANGEL
Tél. : 05 55 72 55 84



BRIVE CULTURE

Mardi 20 mai

Michel Portal et Sylvain Luc (musique)
Auditorium Francis Poulenc

Lundi 26 mai à 20h30

Requiem en ut mineur

interprété par l'Ensemble Vocal de Brive Collégiale
Saint-Martin
BRIVE

Contact : 05 55 18 18 30

Kiosque...

Programme du Cercle ALF

Judi 22 mai de 20h30 à 23h

(Maison des Associations)
Soirée-poésie
sur le thème "la statue" et "le bleu"

Judi 5 juin (lieu à déterminer)

"Récit d'une affaire criminelle hors du commun"
par Francette Vigneron

Lundi 9 juin

L'atelier d'orthographe
à lieu de 17h30 à 19h,
Maison des Associations.

BRIVE

Renseignements :
05 55 17 26 08

DIVERS

Concerts, résidences, expositions, ateliers pédagogiques, projections vidéos...

Le programme proposé en 2008 par Appelboom - La Pommerie est en ligne sur <http://www.lapommerie.org>

SAINT SETIERS
Contact : Association Appelboom La Pommerie
05 55 95 62 34



23 et 24 mai

Colloque international autour de la langue occitane

Ces journées d'études sont consacrées à deux aspects importants de la langue, peu abordés jusqu'à présent : les traductions de textes médicaux, juridiques, hagiographiques en langue d'oc et le vocabulaire "technique" c'est-à-dire le vocabulaire des métiers, de la vie rurale ou domestique, de la cuisine, de la médecine (humaine et vétérinaire).

Hôtel de Région

LIMOGES

Renseignements/
informations : 05 55 72 80 83

24 mai à 20h30

Spectacles Coquelicontes

Conte musical manouche par Angélique Pennerier
Contact : 05 55 85 97 82

14 juin à 20h30

Soirée Théâtre

Avec les enfants du théâtre de l'Entr'Aygues
Contact : 05 55 85 95 98
Foyer rural
BEYNAT

29 mai à 18h

Apéro-conté

dans le cadre du "festival Coquelicontes" par Colette Migné, "petits arrangements sous l'édredon" Bar le Tivoli
ARGENTAT

31 mai / 1^{er} juin

Stage d'initiation au clown de théâtre

Organisé par l'Association Troubaclown & Clownadour
Horaires du stage :
samedi 31 mai de 9h30 à 18h30
Dimanche de 10h à 18h

USSEL

Renseignements :
05 55 72 56 71

1^{er} juin

Randonnée du pays Voutezacois

Randonnée ouverte à tous - Allure libre. 3 circuits balisés possibles : 10 km, 16 km, 20 km
Début des inscriptions à 8h à la station de sport de la Vézère Oxygène ADPA
Départ de 8h15 à 9h30
Contact : 05 55 84 73 54

SPORT

20 au 22 mai

Championnats de France UNSS de VTT

ARGENTAT
05 55 21 83 17

23 mai

16^{ème} édition de Courir à Brive

(10 km de Brive)
05 55 24 57 06

31 mai et 1^{er} juin

8^{ème} Tour de la Corrèze en voitures anciennes

BASSE-CORREZE
06 11 07 46 72

30 et 31 mai, 1^{er} juin

Centenaire de l'US Beaulieu

Exposition des clubs centenaires de rugby corrézien pendant tout le mois de mai. Animations diverses
Contact : 05 55 91 03 72

31 mai et 1^{er} juin

Descente Sprint Nationale 1 de Beaulieu (canoë-kayak)

BEAULIEU
05 55 28 86 45

7 et 8 juin

Grand prix d'AUBAZINE (golf)

05 55 27 26 93

14 juin

"Dordogne Intégrale 2008"

Course Internationale Longue Distance (canoë-kayak) D'ARGENTAT à CASTELNAUD
05 55 28 86 45

14 et 15 juin

2^{ème} National triplètes Xaintrie Corrèze

(Pétanque)
SAINT-PRIVAT

22 juin

Randonnée "Tulle-Sédières"

05 55 26 39 29

LIVRES



Tulle : Nouveaux regards sur les pendaisons et les événements de juin 1944

La mémoire collective a retenu qu'à Tulle, le 9 juin 1944, trois jours après le début du débarquement des troupes alliées, une unité de Waffen SS a pendu 99 otages aux balcons et lampadaires. Les Éditions Lucien Souny proposent ce mois-ci un nouvel éclairage pour comprendre comment de tels événements ont été possibles. Des archives et des documents inédits ont été rassemblés par le historiens Gilbert Beaubatie et le Jean-Jacques Fouché. Les auteurs ont réuni de nouveaux éléments permettant d'éclairer le déroulement des tragiques événements de juin 1944 à Tulle.

Tulle : Nouveaux regards sur les pendaisons et les événements de juin 1944 de Jean-Jacques Fouché et Gilbert Beaubatie - Éditions Lucien Souny - Prix : 19 €

Le Temps de l'école



Louis Tamain est un médecin à la retraite qui a un véritable don pour l'écriture. La célèbre trilogie "L'Encre violette", rééditée à plusieurs reprises, lui a permis de se faire connaître.

Il livre cette fois-ci un tableau simple et authentique des années 1930 jusqu'à la Libération durant lequel le lecteur accompagne le petit Louis, des premiers émois de l'adolescence aux études de médecine. Son certificat d'études en poche, on suit ce long parcours entre les amis et l'amour, les joies et les peines, les réussites et les échecs et la Seconde Guerre mondiale.

Le Temps de l'école de Louis Tamain - Éditions De Borée - Prix : 21 €

CD

SAEZ "Varsovie"



Après quelques années de silence, DAMIEN SAEZ est de retour sur le devant de la scène avec un triple album...

Excusez du peu !!! Trois disques aux concepts différents, soit trois univers particuliers qui déclinent l'étendu et la disparité de la palette de l'artiste, poète à ses heures. "Varsovie", "L'Alhambra" et "Paris" composeront les chapitres de cette oeuvre originale et audacieuse à l'heure où l'on parle de la disparition des supports discographiques. SAEZ "Varsovie" (Cinq-7/Wagram) - Sortie le 21 avril 2008

www.myspace.com/saez

SAEZ en concert cet été - 6 dates en France

25 juin 2008 et 26 juin 2008

Damien Saez en Solo - Bouffes du Nord - Paris

18 juil. 2008

Damien Saez en Solo - Théâtre de Verdure

Gemenos (Marseille)

19 juil. 2008

Damien Saez en Solo - Théâtre de la mer - Sète

25 juil. 2008

Damien Saez en Solo - Théâtre Antique - Arles

28 juil. 2008

Damien Saez en Solo - Festival Sédières

> jeu-concours

AVEC LE CONSEIL GENERAL,

GAGNEZ 10 PASS pour les indépendances de Sédières



Le Conseil Général vous propose de participer à un tirage au sort en retournant avant le vendredi 30 mai, le bulletin ci-contre (ou une photocopie).

Bulletin à retourner au Conseil Général de la Corrèze

Direction de la communication / concours

9 rue René et Emile Fage - 19005 TULLE Cedex - Tél. : 05 55 93 72 30

NOM : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tél. :

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom et même adresse). Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul. Les gagnants seront désignés par tirage au sort, le lundi 2 juin, sous le contrôle de : Maître Genet - 1 quai Gabriel Péri - 19000 TULLE

Tél. : 05 55 26 14 38. Règlement disponible à la même adresse. Les gagnants seront avertis par courrier.

Samedi 14 juin
Je donne,
tu donnes,
nous redonnons.

Journée mondiale du Don du Sang
renseignement: 05 55 74 98 00

La Daillère - Photo : gettyimages / Walerud31 - Claudiu

